

MON COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Mesdames, Messieurs,

La formation professionnelle continue est en perpétuelle évolution, et ce, depuis quelques années.

Une nouvelle réforme vise à terme à supprimer le Congé Individuel de Formation (prise en charge du Fongecif) au bénéfice de la création d'un CPF de transition (Congé personnel de Formation), dont la clé d'entrée sera le CPF actuel.

Constatant que vous êtes nombreux à avoir demandé uniquement une prise en charge de financement au Fongecif, nous vous invitons dès que possible à utiliser vos droits relatifs à votre Compte Personnel de formation - CPF.

Le CPF permet à toute personne, salariée ou demandeur d'emploi, de suivre, à son initiative, une action de formation. Il accompagne son titulaire dès l'entrée dans la vie professionnelle, tout au long de sa carrière jusqu'au départ en retraite.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement à ce sujet.

Bien cordialement,

Geneviève Sengissen
Responsable de la Formation Continue
L'ENSCI – Les Ateliers

Pour consulter votre droit, et faire une demande de prise en charge de formation un site :
<https://www.moncompteactivite.gouv.fr/cpa-public/>

- 1) Connectez-vous ou créez un compte avec votre numéro de sécurité sociale.
- 2) La page d'accueil m'informe du nombre d'heures de mon droit de CPF.

Cliquez sur un compteur pour accéder au détail de vos droits.



Vos heures correspondent à :

69h
Disponible(s) au titre du
CPF

160h
Disponible(s) au titre du
DIF

0h
Déjà réservée(s) pour une
formation

Inscrire le solde DIF

3) Je souhaite utiliser mon droit à la formation pour le mastère

Expert en stratégie d'innovation par le design – Innovation By Design

Créateur de produit technologique - Création & Technologie Contemporaine

Je clique sur « Ma formation » ; barre de navigation verticale à gauche.

Les étapes du cheminement de votre dossier :

Pour réussir votre projet professionnel, vous avez besoin de vous former ? C'est une démarche importante dans votre vie professionnelle, il faut donc la préparer avec soin. Lancez-vous !

Je veux me former que dois-je faire ?



4) Ma recherche de formation

Dans la recherche, je sélectionne :

Ma situation professionnelle

Mon lieu de travail

Ma branche professionnelle (voir liste jointe)

Mon code CPF (voir liste jointe)

Pour le mastère Créateur de produit technologique – Création et Technologie Contemporaine

COPANEF	235124
Syntec (ingénieur...) /Fafiec :	221061
CPNEF PRESSE/AFDAS :	221732
Code CPNEF AV/AFDAS :	222251
La CPNEF de la publicité / Afdas :	222826
Code CPF pour les salariés permanents et intermittents du spectacle vivant :	224469

Puis je clique sur « Choisir cette formation ».

Exemple :

Votre recherche

Situation professionnelle
Salarié

Lieu de travail
75011

Branche professionnelle
Activités de pré-presse (18.13Z)

Mots clés ou code CPF
221732

Domaine de la recherche
 Toutes les formations
 Les formations de ma branche professionnelle

+ Domaine de la formation

- Niveau de la formation
Sélectionner un niveau






+ Type de certification

Actualiser les résultats

Résultats de votre recherche

1 formation(s) disponible(s) Nombre de formations par page 10

Ces suggestions peuvent vous intéresser :

-  Certification CléA [En savoir plus](#)
-  Validation des Acquis de l'expérience (VAE) [En savoir plus](#)
-  Bilan de compétences [En savoir plus](#)
-  Aide à la création d'entreprise [En savoir plus](#)
-  Permis de conduire B [Voir conditions d'utilisation](#)

Créateur de produit technologique (MS)

Ce professionnel est un spécialiste de la conception, de la conduite et de la valorisation de produits technologiques à l'échelle industrielle.
Le titulaire effectue les activités suivantes:

- Définir le contexte sociologique du projet
- Définir le projet
- Concevoir un produit technologique
- Promouvoir son produit

[Ajouter à mes favoris](#) [Choisir cette formation](#)

Niveau visé en sortie de formation
Niveau I (Bac + 5 et plus)

Type de certification
Autre titre inscrit sur demande au RNCP (niveau 1)

[Trouver un organisme pour suivre cette formation](#)

1

5) Je valide mon dossier

Votre dossier de formation en 3 étapes

Votre dossier vous permet de rassembler toutes les informations sur votre formation (organisme de formation, dates de session, durée, coût). À tout moment, vous pouvez le télécharger et le transmettre à votre référent emploi et formation, votre conseiller en évolution professionnelle ou votre employeur qui sera chargé de finaliser votre demande. En donnant dès maintenant votre accord pour utiliser votre compte, vous leur permettez de vous accompagner dans les meilleures conditions.

Ce dossier constitue la demande de prise en charge financière de votre formation. Vous devez impérativement contacter un organisme de formation pour :

- Demander un devis
- Vérifier les places disponibles aux dates souhaitées
- Vous inscrire en formation



1 Je vérifie ma sélection



2 Je complète mon dossier



3 Je le transmets pour validation

[> Pourquoi donner mon accord ?](#)

Oui, j'ai bien vérifié ma sélection

Oui, je donne mon accord pour utiliser mes heures de formation*

**Une fois votre dossier finalisé, vous vous engagez à mobiliser toutes les heures DIF et CPF disponibles sur votre compte personnel de formation. Toute nouvelle heure présente sur votre compte à la validation de votre dossier pourra être utilisée pour financer votre formation. Seules les heures nécessaires à la réalisation de votre formation seront réservées lors de la validation de votre dossier. Si vous n'avez pas assez d'heures, des financements complémentaires pourront vous être accordés lors de l'examen de votre dossier.*

Retour

Continuer